

FICHE DISCIPLINE

PERCUSSIONS

A quel âge commencer ?

Dès 7 ans. Les enfants sont prioritaires en raison d'un nombre de places limitées.

De quoi vais-je avoir besoin ?

Des baguettes, un xylophone (prêt d'un an par le conservatoire), un pad, un pupitre, un métronome, plus quelques fournitures scolaires. Maximum 100 euros pour du matériel neuf.

Quelle implication est demandée ?

Pour donner vie à l'enseignement reçu, l'entraînement à la maison est impératif. Apprendre un instrument de musique, quel qu'il soit, est exigeant et demande un travail personnel quotidien. C'est la régularité dans ce travail personnel qui assurera à l'élève une bonne progression technique et musicale. Tout au long de la scolarité, l'attention, les encouragements des parents et leur coopération avec le professeur seront déterminants.

Dès le milieu du I^o cycle, l'élargissement de l'instrumentarium oblige les élèves à venir travailler au Conservatoire. Un planning est établi au début de l'année avec les enseignantes.

Comment l'enseignement est-il organisé ?

Les cours commencent en septembre et suivent le calendrier scolaire. En plus du cours individuel hebdomadaire, les élèves percussionnistes sont regroupés dans des ateliers collectifs bi-hebdomadaires. Le règlement des études précise l'ensemble des disciplines à suivre.

Lieu de cours : Site de l'évêché (place de l'Abbé Pierre)

Quels sont les enseignants ?

Isabelle ARTAL-COLLIN et Amélie CHAMBINAUD

